

CLUB RÉGLEMENTATION

MARDI 28 AVRIL 2026

Nom.....
Prénom.....
Société.....
Email.....



Adhérent 232€ HT (278,40€ TTC)



Non adhérent 386€ HT (463,20€ TTC)



Participation déjeuner 20€ TTC

PARTICIPERA

au Club Réglementation du mardi 28 avril 2026 de 9h30 à 16h00



En présentiel



En distanciel

PROGRAMME

Matin 9h30-12h00 :

Actualités réglementaires françaises et UE
Anne-Laure Bequet et Célia Soyer – ADRIA

Après-midi 14h00-16h00 :

Décryptage des dernières modifications du règlement (UE) 2023/1115 Lutte contre la déforestation

Manon OMBREDANE – Avocate Cabinet Squire Patton Boggs

Toute annulation intervenant moins de 48h avant la date du Club sera facturée.

Cet évènement n'est pas considéré comme une formation selon le référentiel QUALIOPI. Il n'y a donc pas d'établissement de convention de formation, et les frais d'inscription ne peuvent être pris en charge par des fonds mutualisés (OPCO).

Date et Signature



Fait à

Nom du signataire

